Piedicorte-Di-Gaggio

Bulletin municipal n°7 – Décembre 2018





Allegru Natale



Pace e salute per tuttu l'annu





Le mot du maire

Par ce numéro 7 du bulletin municipal, nous confirmons notre volonté de rendre compte de notre action municipale. Nous le devons à tous nos concitoyens et plus particulièrement à ceux qui nous ont fait confiance.

Depuis notre prise en charge des affaires communales nous nous efforçons, à travers une saine gestion, de prendre à bras le corps les dossiers sur lesquels nous nous étions engagés et que vous découvrirez à la lecture de ce bulletin .

Dans le contexte national actuel nous sommes satisfaits de ne pas avoir augmenté les charges fiscales des foyers, d'avoir obtenu des aides financières conséquentes pour nos différents projets, d'avoir contribué au maintien des services publics (école, poste, gendarmerie).

Des grands dossiers ont été conduits à leur terme et d'autres sont en cours de réalisation.

Pour chacun de ces dossiers nous avons essayé de diminuer la part financière de la commune et réduire au maximum son endettement.

Actuellement, au niveau national, apparaissent pour les maires les difficultés dans l'exercice de leur mission. Localement nous n'y échappons pas. Nous devons nous adapter aux différentes réformes et mesures administratives et financières sans en avoir les moyens y compris humains. Notre mission est de plus en plus ingrate.

Mais c'est avec énergie que je continuerai, jusqu'aux prochaines élections municipales, à œuvrer pour le développement de notre village et le bien-être de ses habitants.

Bonnes fêtes à tous. Bon Noël et meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Felice Natale – Pace e salute a tutti

Fonctionnement

***Le conseil municipal s'est réuni régulièrement*.**

5 réunions en 2018. Chaque membre du conseil a participé activement, dans la mesure de ses disponibilités, et a mis à disposition ses compétences et ses idées.

L'accès des usagers au service municipal.

- Aménagement des locaux pour un meilleur accueil réalisé.
- Secrétariat : Poste créé, pour 6h hebdomadaires. Pourvu depuis le 1er mai 2017. Emploi temporaire non permanent de 6 mois (1er mai - 30 octobre 2017). CDD d'un an (1er novembre 2017 - 30 octobre 2018) renouvelable par tacite reconduction (pour 3 ans maximum total). Renouvelé pour 1 an (1er nov 2018-30 oct 2019)
 Horaires Mercredi : 9h – 12h Vendredi : 14h – 17h
 Jean Yves BUSSETTA assure ce service.
- Accueil : L'accueil physique est assuré aux heures de secrétariat et avec des élus les autres jours. L'accueil téléphonique est assuré en permanence par bascule des appels vers le portable du maire.



Gestion Financière

Budget

Le budget 2018 a été voté le 12 mai 2018.

Section fonctionnement : 198 696 € (247 000 € en 2017)
Section investissement : 540 649,81 € (681 000 € en 2017)
Total du budget 2018 : 739 345,81 €€ (928 000 € en 2017)

A noter :
***Dotation de l'Etat* : 63 770 €.**

Soit **une hausse de 2.8 %** par rapport à l'an passé (62 012 €).

Le montant des taux d'imposition

Taxe Foncière et Taxe d'Habitation : Aucune augmentation de la part communale depuis 2014

TH : 24.6% (28.6% moyen département) TF : 6.08% (15.86% moyen département)

Montant des redevances eau-assainissement (hors redevances Agence Eau)

Eau : 106 € et 32 € point isolé (aucune augmentation) Recette prévue 16 173 €

Assainissement : 55 € (aucune augmentation) Recette prévue 8 064 €

Recette impôts et taxes : (redevance non comprises) : 79 426 € (82 465 en 2017)

Bilan financier

BALANCE GENERALE du budget au 13 décembre 2018

Fonctionnement

	budget	réalisé	différence	% réalisé
Dépenses	198 696	128 849,85	69 846,15	64,85
Recettes	198 696	149 680,73	49 015,27	75,33
excédent		20 830,88		

Investissement

	budget	réalisé	différence	% réalisé
Dépenses	540 649,81	301 564,30	200 159,92	55,78
Recettes	540 649,81	460 724,59	79 925,22	85,22
excédent		159 160,29		
Total excédent		**179 991,17**		

Globalement les montants prévus ne seront pas atteints.
En fonctionnement, le niveau de consommation prévu en dépenses atteint seulement 64.85% toutefois des paiements interviendront encore jusqu'en février 2019.
En recettes le montant qui atteint 75,33% devrait parvenir au chiffre prévu.

En investissement,
- ***Les dépenses*** n'atteignent que 55,78% pourtant toutes les opérations prévues ont bien commencé à l'exception de
 - la phase 2 de l'église qui a pris plus de 6 mois de retard. Début des travaux prévu fin janvier 2019.
 - Les aménagements des abords de l'Eglise et de la Mairie en retard car il fallait au préalable terminer les travaux de rénovation de la mairie. Ces aménagements débuteront en janvier 2019

 Ces paiements n'interviendront qu'en 2019.
- ***Les recettes*** par contre atteignent 85,22%, grâce au versement des subventions des travaux réalisés en 2017 pour 128k€, au prêt de 150k€ et au report de 2017 de 149k€.

Nous pouvons déjà considérer que le compte administratif se clôturera par un solde créditeur d'environ 170 000 euros reportable en 2019, ce qui se traduit par une trésorerie suffisante pour aborder 2019.

LA TRESORERIE

Début 2018 le montant de la trésorerie s'élevait à **91 982,13 €.**
Malgré des dépenses importantes en 2018 (430k€), il n'y a pas eu besoin de faire appel à la ligne de réserve de trésorerie. Une rentrée importante a eu lieu en février, avec la conclusion d'un prêt de 150 000 euros pour la phase 2 de l'église et la rénovation de la mairie.
La trésorerie s'élève donc au 13 décembre 2018 à **220 498,34 euros.**

LA DETTE

Au 1er janvier 2018 la dette s'élevait à 153 239,64 euros. Compte tenu du nouveau prêt de 150 000 euros conclu en février et des remboursements effectués (11243,37 euros) elle s'élèvera au 31 décembre2018 à **291 996,27 euros**.
Il y a actuellement 3 prêts en cours :
- 90 000 euros en 2017 prêt relais pour 3 ans
- 150 000 euros en 2018 pour 15 ans pour la phase 2 de l'église et la rénovation de la mairie
- 80 000 euros en 2013 pour 15 ans pour la phase 1 de l'église.

Subventions

Nouvelles subventions obtenues en 2018

Restauration de l'église – Phase 2 – Clocher et façade
Devis : 461 406 € H.T soit 511 550 € TTC
CTC : Demandé 75% soit 346 054,50 €. Obtenu : 346 054,50 €
Conseil Départemental : Demandé 15% soit 69 210,90 €. Obtenu 69 210,90 €

Rénovation mairie (toiture ; façades ; menuiseries)
Devis 148 772 € HT
CTC : Demandé 29 754 € Obtenu 29 754 € le 25/07/2017
Conseil Départemental : Demandé 29 754 € Obtenu 29 000 €
Etat DETR : Demandé 59 509 € Obtenu 57 691,02 €

Aménagements des abords de l'église et de la mairie
Devis : 89 659 € HT
CDC : 32 170 € (en 2016 : 38 600 €) Total obtenu : 70 770 € (totalité de la demande)

Déclaration Utilité Publique des sources
Devis : 36 648,72 € HT
Agence de l'eau : 15 878 €

Carte Communale d'urbanisme
Devis : 12 170 € HT soit 14 643 € TTC
Etat/ DGUP : 12 170 €

Travaux

Grands chantiers en cours

Rénovation de la mairie (Travaux terminés pour Noël – Réception des travaux à venir)

Lot 1 maçonnerie	38 666,50 € HT soit 42533,15 € TTC
Lot 2 Charpente couverture :	45 325,04 € HT soit 49 857,54 € TTC
Lot 3 : Menuiserie :	17 019,98 € HT soit 18 721,98 € TTC
S/Total :	**101 011,52 € HT soit 111 112,67 € TTC**
Maîtrise œuvre :	9 574,65 € HT soit 11 489,58 € TTC
Total Général :	**110 586,17 € HT soit 122 602,25 € TTC**

Financement par subventions sur présentation des factures acquittées:
Environ 80% du HT soit environ 90 000 €







Reste à installer l'inscription
Casa Cumuna



Avant Après

Restauration Eglise Ph2 : Façade et clocher

Lot 1 maçonnerie :	364 479 € HT soit 400 926,90 € TTC
Lot 2 Cloches :	31 436 € HT soit 34 579,60 € TTC
Lot 3 Menuiserie :	27 500 € HT soit 30 250 € TTC
S/Total :	**423 415 € HT soit 465 756,50 € TTC**
Maîtrise œuvre :	38 407,45 € HT soit 46 088,93 € TTC
Convention sécurité :	3 050 € HT soit 3 660 € TTC
Total général :	**464 872,45 € HT soit 515 505,43 €**

Financement par subventions sur présentation des factures acquittées : environ 90% du HT soit environ 418 000 €

Aménagements des abords de l'église et de la mairie

Entreprise :	63 147 € HT soit 69 461,70 € TTC
Maîtrise œuvre :	10 598,35 € HT soit 12 718,02 € TTC
Total :	**73 745,35 € HT soit 82 179,72 € TTC**

Financement par subventions sur présentation des factures acquittées : 80% du HT soit 58 996,28 €

Déclaration Utilité publique des sources. Périmètres de protection

Coût :	**36 649 € HT**
Subvention Agence eau :	**15 878 €**

Le dossier déposé à la DDTM le 05/10/2018 a été jugé régulier par courrier du 08/11/2018. Arrêté préfectoral en attente. Enquête publique suivra.

Carte communale d'urbanisme

Coût : 12 170 € HT soit 14 643 € TTC
Financement par état (DGPU) : 12 170 €

« Petits Travaux » réalisés

Réseau d'alimentation en eau potable

Remplacement de la canalisation(250m) et des vannes (5) de la maison Mayali à la maison Bandini
Pose d'un réducteur de pression dans le regard près de la maison Mayali







Réducteur pression

Nouvelle canalisation en PolyEthylène Haute densité PEHD

Ancienne en PVC



Coût : 16 694 € HT soit 21 663,40 € TTC – Sur fonds propres

Réfection sur des parties de la route du couvent



Avant



Après





Reprise des bordures

Coût : 9 870 € HT soit 10 857 € TTC – En partie sur catastrophes naturelles 2014 et 2016

Gestion des eaux pluviales

Caniveaux ceinture Est et devant la mairie : Création et Reprises des caniveaux et pose de grilles









Coût : 24 783 € HT soit 28 441.30 € TTC Subventionné à 80% sur le HT

Aménagement de la place de l'église pour le feu de Noël





Travaux rendus nécessaires suite à l'enrobé réalisé par le service des routes sur la place.

Gestion des déchets ménagers

Compétence assurée par la Communauté de Communes de l'Oriente depuis le 1er janvier 2017.
La redevance est remplacée par la taxe des ordures ménagères qui figure sur l'avis des impôts de la Taxe Foncière.
Cette taxe représente 9% de la base de la TF (taux arrêté par la communauté de communes)

Le tri sélectif a été mis en place. Efforts indispensables attendus de la part des usagers.
Des sacs pour le tri sont distribués aux habitants. Il est indispensable de respecter leur dépôt dans les containers.
Encombrants : Possibilité de dépôt à la déchetterie de Corte dont l'adhésion est à présent assurée par la communauté de communes.



Le comité des fêtes
La municipalité met à disposition la place publique et assure les frais d'électricité.
La société des orgues
Concert d'orgue, dans notre église, organisé en partenariat avec la municipalité le 12 août 2018
Association Santa Maria Assunta : Objet de l'association : participation à la restauration de l'église. L'association à fait, un don de 10 000 € pour la restauration de l'église (après un premier don de 30 000 €). Une nouvelle édition des livres sur la mémoire du village (par Victor Antonetti) a eu lieu et est déjà épuisée.

L'école



Les activités physiques et sportives ont été reconduites encadrées par un moniteur rémunéré par la commune

Noël 2018
Chants
Distribution de cadeaux
Goûter avec les familles et des invités.
Félicitations aux enfants et à l'encadrement



Rentrée 2018



Effectif rentrée 2018:12 élèves
Le ramassage scolaire a été reconduit.
La mairie a reconduit le contrat d'assistante maternelle pour aide à l'institutrice et accompagnement pour le ramassage scolaire.
L'entretien de l'école est assuré par un contrat renouvelé par la mairie.
L'école numérique :
ITOP Cartable numérique
Mis en place avec l'aide de J.P Rouby
Outil pédagogique pour l'institutrice et les élèves. Outil de correspondance avec les élèves, les parents, la municipalité

Cérémonies

Diaporamas disponibles sur le site officiel de la mairie www.mairiepiedicorte.com

8 mai 2018 : dépôt de gerbe et apéritif offert à la population







22 septembre : Commémoration du bombardement du 22 septembre 1943
Dépôt de gerbe suivi d'un apéritif











1 novembre 2018

Centenaire de l'armistice du 11 novembre 2018. Accueil de la flamme du soldat inconnu

Lecture et hommage aux 50 victimes de la commune.
Dépôt de gerbe suivi d'un apéritif offert à la population.























Informations diverses

Actes de vandalisme

Il est regrettable de constater, dans le village, des actes de vandalismes de plus en plus fréquents et de plus en plus graves.
D'un côté la municipalité

- qui se bat sur tous les fronts afin d'obtenir, et qui a obtenu, des moyens financiers conséquents.
- qui n'a pas augmenté les taux d'imposition depuis son élection.
- qui réalise des travaux importants aussi bien sur les infrastructures que sur le cadre de vie
- qui agit contre la désertification du rural par le maintien des éléments structurants tels que la poste, l'école, la gendarmerie

De l'autre côté le constat déplorable d'un incivisme qui coûte cher à la commune et qui est contraire aux valeurs dont on se revendique et en déphasage avec l'amour déclaré pour son village.
Il est souhaitable que, par une prise de conscience collective (jeunes ; parents ; adultes), l'on mette fin à ces exactions.



Dégradation du tableau d'alimentation électrique des installations de la place derrière l'église (Installations utilisées pour les fêtes, mariages, jeux, manifestations diverses)
Destruction de nombreux bacs à fleurs.
Tags divers en particulier sur l'aménagement près de la croix à l'entrée du village
Affichage extérieur Ecole :
Destruction de la plaque du prix régional « Ecoscola » attribué à l'école (action environnement).
Destruction de la vitrine affichage
Lors des travaux :
Engins de chantier : Recouvrement de graisse du siège et des commandes.
Circulation de moto sur le revêtement béton « frais » alors que la route était barrée

Restauration de l'église
Souscription par la Fondation du Patrimoine

La restauration de notre église paroissiale, partie intégrante de notre patrimoine, décidée en 2008 doit se poursuivre.
Travaux réalisés
Etude préalable en 2009. Coût 40 420 € HT soit 46 353 € TTC – Part de la commune 10 000 €
Phase 1 : Mise hors d'eau (couverture) lancée en 2011 avec réception des travaux en septembre 2014 : 358 000 € TTC. Part de la commune 89 000 €
Tranche conditionnelle : Assainissement des murs – Coût 125 000 € TTC. Part de la commune 23 000 €
Travaux programmés et à réaliser.
Phase 2 : Restauration du clocher et de la façade.
Le coût élevé de cette nouvelle phase entraîne, après subventions, une participation élevée pour la commune.
Coût estimé de l'opération : 462 406€ HT soit 511 550 € TTC
La commune doit assurer les dépenses au fur et à mesure des travaux avant de percevoir les parts de subventions dues.
Au final la commune devra assurer sur ses fonds propres au moins 80 000 €

Au total la participation de la commune sur ses fonds propres est élevée.
Le recours à des emprunts est à limiter au maximum afin de poursuivre une gestion financière saine.
Aussi la mobilisation de tous est souhaitable pour la conservation de notre patrimoine dont l'église fait partie. Nous comptons sur votre générosité et celle éventuelle de vos proches, de vos amis et de vos connaissances.
Par convention entre la commune et la Fondation du Patrimoine une souscription est lancée pour cette phase.

Comment souscrire ?

Par chèque à l'ordre de : Fondation du Patrimoine Piedicorte
A adresser à : FONDATION DU PATRIMOINE - Maison des Associations - Rue du Docteur Morucci - 20200 Bastia
Ou : Mairie 20251 Piedicorte Di Gaggio (qui transmettra à la Fondation du Patrimoine)
Par un don en ligne : retrouvez ce projet sur le site internet www.fondation-patrimoine.org/59121
Pour les particuliers, votre don ouvre droit à une réduction de l'impôt sur le revenu à hauteur de 66% Exemple : Un don de 100 € = 66 € d'économie d'impôt.

Bilan au 17/12/2018

Depuis avril 2018 : Nombre de dons : 37 dont 5 entreprises
Somme récoltée : 10 420 € dont frais : 625,20 € ; Part pour la commune : 9 794.80 €
Commentaires : La participation est modeste compte tenu du potentiel représenté par le village.
Il est fait appel à tous ceux qui par oubli ou négligence n'ont pas encore participé.

Quelques photos du village sous la neige en 2017





















